

Guide pratique pour les nouveaux arrivants :

Votre *premier logement* dans
la MRC de Bécancour,
de la recherche à l'installation.

ÉDITION 2025



Projet d'Accueil et
d'Intégration Solidaire

Avec le soutien financier de la Fédération québécoise des
municipalités dans le cadre du programme *Accueillir en français*.

Guide pratique pour les nouveaux arrivants :

Votre ***premier logement*** dans
la MRC de Bécancour,
de la recherche à l'installation.

Un outil* pour faciliter la recherche
de logement et s'installer durablement
en région.

Une initiative de la MRC de Bécancour, en collaboration
avec l'Association des locataires Centre-du-Québec et
le Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire (PAIS).

*Pour faciliter la lecture et la compréhension, l'emploi de la 2^e personne
du singulier a été volontairement retenu.

Table des matières

SECTION 1

Comprendre le logement au Québec	3
Type de logement	5
Type de location	7
Vocabulaire courant	7
Coût de location du logement	8
Logement	9

SECTION 2

La recherche de logement	11
Où chercher?	13
Lire et comprendre une annonce	16
Repérer les informations importantes sur une annonce	17
Préparer ses documents	19
Visiter un logement : quoi observer, quoi demander	21
Comment communiquer avec un propriétaire	24
Comment faire bonne première impression en français	25

SECTION 3

Comprendre et signer un bail	27
Qu'est-ce qu'un bail?	29
Les clauses importantes	29
Droits et obligations des locataires et propriétaires.....	32
Augmentation de loyer	33
Que faire en cas de conflit	34
Renouvellement du bail	35
Assurance habitation	35

SECTION 4

Découvrir la MRC de Bécancour	37
Carte de la MRC	39

SECTION 5

Ressources utiles	41
Google Maps	43
Organismes du territoire	43
Répertoire des municipalités	44
Centre de services scolaire	45
Finances	45

1

COMPRENDRE LE LOGEMENT AU QUÉBEC

Comprendre le logement au Québec

Au Québec, on emploie plusieurs mots pour parler d'un logement : logement, location, loyer, appartement.

TYPE DE LOGEMENT

1



MAISON

2



APPARTEMENT

3



CHAMBRE

4



LOGEMENT SOCIAL
OU COMMUNAUTAIRE

1. Maison

Une maison est un logement indépendant, souvent avec une cour ou un jardin. Elle peut avoir un ou plusieurs étages et aucun voisin au-dessus ou en dessous.

C'est un bon choix pour les familles ou les personnes qui veulent plus d'espace et de tranquillité.

2. Appartement

Taille	Composition	Idéal pour :
2 ½*	• 1 pièce fermée (souvent une chambre) • 1 pièce principale (salon et/ou cuisine) • 1 salle de bain	• Personne seule • Étudiant • Travailleur
3 ½	• 1 pièce fermée (souvent une chambre) • 1 salon • 1 cuisine • 1 salle de bain	• Personne seule • Couple • Petite famille avec un jeune enfant
4 ½	• 2 chambres fermées • 1 salon • 1 cuisine • 1 salle de bain	• Petite famille • Couple avec enfants • Colocation
5 ½	• 3 chambres fermées • 1 salon • 1 cuisine • 1 salle de bain	• Famille avec plusieurs enfants • Colocation

*La demi (½) fait référence à la salle de bain, qui n'est pas considérée comme une pièce complète.

3. Chambre

Une chambre à louer est une pièce dans une maison ou un appartement, partagé par d'autres personnes.

La cuisine et la salle de bain sont souvent communes.

C'est une bonne option pour une personne seule ou pour commencer en arrivant au Québec.

4. Logement social ou communautaire

Un logement social ou communautaire est un logement offert par un organisme ou une coopérative pour aider les personnes ou familles avec un revenu plus faible.

Il faut souvent faire une demande et attendre une place.

TYPE DE LOCATION

Un logement peut être mis en location par :

- une personne propriétaire ;
- une agence de location.



ou



VOCABULAIRE COURANT



Chauffé :

Le coût de la *chauffage* est inclus dans le prix du logement.



Éclairé :

Le coût de l'*électricité* est inclus dans le prix du logement.



Semi-meublé :

Logement qui comprend les *électroménagers* (réfrigérateur, poêle, laveuse, sècheuse).
Pas de meubles.



Meublé :

Logement qui comprend les *électroménagers* et les *meubles essentiels*.

COÛT DE LOCATION DU LOGEMENT



Loyer :

C'est le montant d'argent qu'on paie chaque mois pour habiter dans un logement.



Frais mensuels :

C'est de l'argent que tu dois payer chaque mois, *en plus* du loyer (exemple : internet, électricité, stationnement, assurances).



Assurances :

C'est un service que tu paies pour te protéger en cas de problème (exemple : feu, vol, dégât d'eau.).
L'assurance habitation protège ton logement et tes choses.



LOCATION



Bail :

C'est un *contrat écrit* entre le propriétaire et toi. Il dit combien coûte ton logement, combien de temps tu y habites et les détails de la location.



Renouvellement :

À l'approche de la fin du bail, tu peux continuer à habiter dans le logement pour une durée supplémentaire.



Résiliation :

C'est quand tu décides de quitter ton logement avant la fin du bail. Tu dois prévenir le propriétaire à l'avance. Il y a des règles à suivre.





2

LA RECHERCHE DE LOGEMENT

SECTION 2

La recherche de logement

*Avant de commencer, prends le temps
d'analyser tes besoins
(lieu, coût, nombre de pièces, etc.).*



**Il faut être réaliste entre le coût que
l'on veut payer et nos attentes.**

OÙ CHERCHER?

Voici des endroits où tu peux trouver des annonces de logements à louer (appartement, maison, chambre, colocation, logement étudiant).

1. Sites web spécialisés

URL	Section	Filtres
Kijiji <i>kijiji.ca</i>	Immobilier > Appartements et condos à louer	• Ville • Type de logement
LogisQuébec <i>logisquebec.com</i>	À louer	• Prix • Taille • Ville
LesPAC <i>lespac.com</i>	Immobilier > Location > Logements	• Prix • Taille • Ville
duProprio <i>duproprio.com</i>	À louer	• Région / ville • Prix • Type de logement

2. Réseaux sociaux

- Groupes Facebook locaux :
Appartements à louer – Bécancour et environs
- Marketplace (Facebook) :
www.facebook.com/marketplace



Vérifie que l'annonce est vraie.
Ne pas envoyer d'argent avant
d'avoir visité.



Tu peux publier une annonce disant
que tu cherches un logement.
Mets ton nom ou une photo de toi
et un texte clair pour montrer que ta
recherche est sérieuse.

3. Journaux locaux

- Le Courrier Sud :
www.lecourriersud.com
Certains propriétaires publient
encore dans les petites annonces
papier ou en ligne.



Regarde aussi les tableaux
d'affichage dans les dépanneurs,
les épiceries, les bureaux de poste,
les caisses Desjardins, etc.

4. Bouche-à-oreille

Parle à tes amis, voisins, collègues, personnes de ton organisme communautaire, etc.

Souvent, un logement se loue avant même d'être affiché sur Internet.



Dis clairement le type de logement que tu veux et ton budget.



ASTUCES POUR ÉVITER LES ARNAQUES :

- Ne jamais payer avant d'avoir signé le bail.
- Si le prix est très bas pour la grandeur et le lieu, attention!
- Demander un bail écrit et signé.
- Visiter le logement en personne et vérifier son état.

LIRE ET COMPRENDRE UNE ANNONCE

Lorsque l'on cherche un logement, les annonces peuvent utiliser des mots ou abréviations difficiles à comprendre. Voici comment bien les lire.



Type de logement :

Exemple : 3 ½, 4 ½, chambre, maison, etc.



Prix du loyer :

Vérifie si le prix inclut l'électricité, le chauffage ou l'eau chaude. Par exemple : *Chauffé, éclairé* veut dire que c'est inclus.



Ce qui est inclus :

Peut être écrit : Non chauffé (nc.), Électricité non incluse (né.), Meublé, Semi-meublé.



Disponibilité :

La date à laquelle tu peux entrer dans le logement.



Règles spéciales :

Par exemple : animaux interdits, non-fumeur, références exigées, historique de crédit, etc.



Localisation :

Adresse ou nom de la municipalité.

REPÉRER LES INFORMATIONS IMPORTANTES SUR UNE ANNONCE

 **Grand 4 ½ chauffé et semi-meublé –**

 **Disponible 1^{er} octobre – Bécancour**  **(secteur Saint-Grégoire)**

Description : Appartement lumineux au 2^e étage d'un immeuble tranquille, idéal pour couple ou petite famille.

Comprend : 2 chambres fermées, salon, cuisine et salle de bain rénovée.

 **Semi-meublé :** poêle, réfrigérateur, laveuse-sécheuse inclus.

Stationnement extérieur déneigé, petit balcon à l'avant. **né. Non-fumeur, pas d'animaux.** 

 **Prix :** 950 \$ / mois (frais mensuels, chauffage inclus)

Conditions : Bail de 12 mois  **Références et preuve de revenu exigées.**

À proximité : Épicerie, école, arrêt d'autobus, accès rapide à l'autoroute 30.

Contact : M. Tremblay – 819 123-4567
Courriel : location.becancour@email.com



ASTUCES PRATIQUES :

- Si l'annonce n'indique pas ce qui est inclus, demande au propriétaire.
- Regarde bien les photos.
- Demande à visiter le jour afin de bien voir le logement.
- Ne signe jamais sans voir le logement.



N'oublie pas que la distance entre ton logement et ton travail augmente ton coût d'essence.

Pense qu'en hiver, les déplacements peuvent être plus longs ou compliqués.

PRÉPARER SES DOCUMENTS (références, coordonnées, etc.)



Avant de louer un logement, le propriétaire peut demander certains papiers et certaines informations. Ils servent à montrer que tu peux payer ton loyer et que tu es une personne de confiance.

Explications des documents



Pièce d'identité :

Carte avec photo (ex. permis de conduire, carte de résidence permanente, passeport).
Sert à confirmer qui tu es.



Preuve de revenu :

Talons de paie, lettre de l'employeur, preuve de prestations gouvernementales (ex. allocations).
Sert à montrer que tu as de l'argent pour payer le loyer.



Références :

Nom et téléphone d'anciens propriétaires ou d'un employeur.
Sert à montrer que tu es sérieux et fiable.



Coordonnées personnelles :

Ton numéro de téléphone et courriel pour que le propriétaire puisse te joindre.

Historique de crédit

Le propriétaire peut, *avec ton accord*, faire une enquête de crédit. Il aura besoin de ton nom et de ta date de naissance.

Pour obtenir ton dossier de crédit gratuitement, compose le 1 800 465-7166.

Pas de crédit? Tu as besoin d'une lettre de références de l'employeur ou d'un cosignataire au bail.



Autorise l'enquête de crédit si tu es vraiment intéressé par le logement. Cette enquête peut avoir un impact négatif sur ton dossier de crédit.



Le propriétaire *ne peut pas* exiger un dépôt de garantie (seulement le premier ou le dernier mois de loyer).

Le propriétaire *ne peut pas* demander : ton numéro d'assurance sociale (NAS), tes informations bancaires complètes, ou un dépôt de sécurité pour dommages.

VISITER UN LOGEMENT : QUOI OBSERVER, QUOI DEMANDER

Quand tu visites un logement, il est important de bien regarder et de poser des questions simples pour bien comprendre ce qui est inclus dans le prix et les détails de la location du logement.

Cela aide à savoir si le logement est en bon état et si le loyer comprend tout ce dont tu as besoin. Tu trouveras, aux pages suivantes, une liste de choses à vérifier lors de la visite.



Si tu crois ne pas bien comprendre pendant la visite, demande à une personne de confiance de t'accompagner.



Tu peux estimer le coût du chauffage et de l'électricité pour un logement en entrant l'adresse sur le site d'Hydro-Québec, dans la section ***Estimer les coûts d'électricité à une résidence***. C'est un bon moyen de savoir combien tu paieras environ chaque mois avant de louer.



1. Éléments à observer



Portes et fenêtres

- Ouvrent-elles et ferment-elles bien?
- Y a-t-il une fenêtre dans chaque chambre?



Électricité

- Est-ce que les lumières et prises fonctionnent?
- Y en a-t-il assez?
- Repère le panneau électrique



Plomberie

- Est-ce que l'eau coule bien?
- Est-ce qu'il y a des fuites?



Chauffage et eau chaude

- Est-ce que le chauffage fonctionne bien?
- Est-ce que l'eau chaude fonctionne?



Propreté

- Y a-t-il des traces de moisissure?
- Sens-tu de mauvaises odeurs?



Bruit

- Est-ce bruyant aux alentours / à l'extérieur?
- Entends-tu les autres locataires parler?



Espace

- Est-ce assez grand pour ta famille et toi?



Stationnement

- Y a-t-il une place disponible?



Transport

- Le logement est-il près d'un arrêt d'autobus?
- Y a-t-il des services à proximités (ex. épicerie)?

2. Questions à demander



Loyer

- Combien coûte le loyer par mois?
 - Qu'est-ce qui est inclus (chauffage, électricité, eau chaude)?
-



Durée du bail

- Combien de temps dure le bail (souvent 1 an)?
-



Dépôt / avance

- Dois-je payer un dépôt?
- * Au Québec, tu ne dois pas payer de dépôt. Seulement le premier ou le dernier mois.*
-



Réparations

- Qui répare si quelque chose brise?
-



Animaux

- Est-ce permis d'avoir un animal?
 - Si oui, lesquels (chien, chat, poules, etc.)?
-



Stationnement

- Y a-t-il un stationnement?
 - Est-ce inclus dans le prix ou il faut payer en plus?
 - Est-il déneigé?
-



Aménagement

- Y a-t-il des meubles inclus dans le logement?
-



Règlements

- Y a-t-il des règles spéciales à respecter?

COMMENT COMMUNIQUER AVEC UN PROPRIÉTAIRE

Voici des exemples de phrases simples que tu peux utiliser pour parler avec un propriétaire. Ces phrases sont utiles si tu veux visiter un logement, poser des questions ou donner une réponse.

1. Pour demander une visite

- Bonjour, je suis intéressé par le logement.
- Est-ce possible de le visiter?
- Quand puis-je visiter l'appartement?
- Êtes-vous libre cette semaine pour une visite?

2. Pour poser des questions

- Le chauffage et l'électricité sont-ils inclus dans le prix?
- Est-ce qu'il y a un stationnement?
- Quels sont les électroménagers ou les meubles inclus? (réfrigérateur, cuisinière, laveuse, sècheuse)
- Les animaux sont-ils permis?

3. Pour donner une réponse

- Oui, je suis intéressé.
- Merci, mais ce logement ne me convient pas.
- Je vais réfléchir et je vous recontacte.



Si tu as de la difficulté à organiser une visite, tu peux demander au PAIS.

COMMENT FAIRE BONNE PREMIÈRE IMPRESSION EN FRANÇAIS



ASTUCES



EXEMPLES

Sourire et saluer.



« Bonjour! »

Se présenter avec son prénom.



« Bonjour, je m'appelle Aïcha. »

Utiliser des mots de politesse.



« Merci »
« S'il vous plaît »

Parler lentement et simplement. Pas besoin de phrases compliquées.



« Puis-je ouvrir les portes? »
~~« M'autorisez-vous à vérifier l'intérieur des armoires? »~~

Préparer ses questions à l'avance et apporter une petite liste au besoin.



« Puis-je vous poser quelques questions? »

Reste calme, même si tu ne comprends pas tout.



« Pardon, pouvez-vous répéter? »
« Puis-je vous envoyer un message avec mes questions? »



3

COMPRENDRE ET SIGNER UN BAIL

Comprendre et signer un bail

Tu trouveras à la page suivante un exemple de bail officiel au Québec sur lequel seront indiquées les informations importantes.

QU'EST-CE QU'UN BAIL?

- Le bail est un document officiel, un *contrat*.
- Il explique les détails de la location.
- Au Québec, le bail doit être fait sur le formulaire officiel de la Régie du logement.
- Le bail protège le propriétaire et le locataire.

LES CLAUSES IMPORTANTES

Quand tu reçois un bail, lis bien :

- Le *montant* du loyer.
- La *date* de paiement.
- La *durée* du bail (souvent 12 mois, parfois plus court).
- Les *inclusions* : chauffage, électricité, eau chaude, stationnement, électroménagers, etc.
- Les *règles* à respecter : animaux permis ou non, interdiction de fumer, etc.
- Le montant du loyer le plus bas payé dans la dernière année (12 derniers mois).



**S'il y a des réparations à faire,
elles doivent être notées sur le bail.**



Conserve une copie du bail.

Tribunal administratif du logement
Québec

www.tal.gouv.qc.ca
Région de Montréal: 514 873-BAIL*
Ailleurs au Québec: 1 800 683-BAIL*

*Service de renseignements informatisé 24 heures sur 24

BAIL de logement

FORMULAIRE OBLIGATOIRE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU LOGEMENT | EN DOUBLE EXEMPLAIRE

A ENTRE LE LOCATEUR (ÉCRIRE LISIBLEMENT) ET LE LOCATAIRE (ÉCRIRE LISIBLEMENT)

Nom
N° Rue App.
Municipalité Code postal
N° de téléphone Autre n° de téléphone (cellulaire)
Adresse de courriel

Nom
N° Rue App.
Municipalité Code postal
N° de téléphone Autre n° de téléphone (cellulaire)
Adresse de courriel

S'il y a lieu, représenté par: _____

Les noms indiqués au bail doivent correspondre à ceux que le locateur et le locataire peuvent légalement utiliser.
Le terme « locateur » que l'on trouve au Code civil du Québec renvoie généralement au propriétaire de l'immeuble.

B DESCRIPTION ET DESTINATION DU LOGEMENT LOUÉ, DES ACCESSOIRES ET DÉPENDANCES (art. 1892 C.c.Q.)

Adresse
N° Rue App.
Municipalité Code postal Nombre de pièces

Le logement est loué à des fins d'habitation seulement. ☐ Oui ☐ Non

Si la case « Non » a été cochée, le logement est loué à des fins mixtes d'habitation et _____, mais pas plus du tiers de la superficie totale ne servira à cette dernière fin (art. 1892 C.c.Q.).
Préciser (exemples: professionnelle, commerciale)

Le logement est situé dans une unité d'une copropriété divisée. ☐ Oui ☐ Non

☐ Stationnement extérieur Nombre de places _____ Emplacement(s) _____
☐ Stationnement intérieur Nombre de places _____ Emplacement(s) _____
☐ Remise ou espace de rangement _____
Préciser _____

Autres accessoires et dépendances
Préciser _____

Des meubles sont loués et inclus dans le loyer. ☐ Oui ☐ Non

Appareils ☐ Laveuse ☐ Commode(s) Nombre _____ **Autres** ☐ _____
☐ Cuisinière ☐ Sécheuse ☐ Canapé(s) Nombre _____
☐ Four à micro-ondes **Meubles** ☐ Fauteuil(s) Nombre _____
☐ Lave-vaisselle ☐ Table(s) Nombre _____ ☐ Lit(s) Nombre _____ Format _____
☐ Réfrigérateur ☐ Chaise(s) Nombre _____

Le locateur et le locataire s'engagent, selon les responsabilités de chacun, à la présence et au bon fonctionnement d'un ou des avertisseurs de _____
Initiales du locateur _____ Initiales du locataire _____ Jour Mois Année

C DURÉE DU BAIL (art. 1851 C.c.Q.)

BAIL À DURÉE FIXE
Ce bail a une durée de _____ Préciser le nombre de semaines, de mois ou d'années _____
Du Jour Mois Année ou Jour Mois Année _____ Année _____

Ni le locateur ni le locataire ne peuvent mettre fin au bail unilatéralement sans la permission du Tribunal administratif du logement (art. 1851 C.c.Q. et art. 5, 9, 23, 24, 45 et 51).

Régie du logement _____ Reproduction interdite | Février 2015
Initiales du locateur _____ Initiales du locataire _____

EXEMPLE



Avant de signer, il faut s'assurer de bien comprendre ce qui est écrit.

Ne signe pas si quelque chose n'est pas clair.

Demande des explications ou de l'aide au PAIS ou à l'Association des locataires Centre-du-Québec.

Si tu signes, tu dois respecter les clauses.



DROITS ET OBLIGATIONS DES LOCATAIRES ET PROPRIÉTAIRES



Le locataire et le propriétaire sont tous deux tenus de respecter certaines règles.

1. Locataire

- Payer le loyer au complet, à la date prévue au bail.
- Garder le logement propre.
- Faire les petites réparations d'entretien.
- Ne pas faire de changements majeurs (ajout d'une pièce, accès à une porte, etc.)
- Respecter les voisins.
- À ton départ du logement, remettre le logement *dans l'état où tu l'as loué*.



Si tu loues le logement, prends des photos des pièces dès ton arrivée.

2. Propriétaire

- Fournir un logement en bon état et sécuritaire.
- Faire les réparations nécessaires, à l'exception des petites réparations d'entretien.
- S'assurer que le lieu est agréable pendant toute la durée du bail.
- Ne pas faire de changements ou réparations majeurs sans avertissement.
- Respecter la vie privée du locataire (il doit prévenir 24 h à l'avance avant de venir, sauf si urgence).
- Remettre le relevé 31 pour les impôts avant le 28 février de chaque année (par la poste, par courriel ou en main propre).
- Remettre un reçu si le loyer est payé en argent.

AUGMENTATION DE LOYER



Au Québec, le propriétaire peut augmenter le loyer seulement une fois par an, à la fin du bail.

- Le propriétaire doit donner un avis écrit de 3 à 6 mois avant la fin du bail.
- Le locataire peut accepter ou refuser la hausse.
- En cas de désaccord, c'est le Tribunal administratif du logement qui décide.

Tribunal administratif du logement Québec

Avis d'augmentation de loyer et de modification d'une autre condition du bail

Cet avis est donné suivant les articles 1942 et 1943 du Code civil du Québec ainsi que suivant le Règlement sur le contenu obligatoire de l'avis de modification du bail d'un logement. Il doit être transmis individuellement à chacun des locataires concernés. Le locateur devrait conserver une copie et une preuve de réception de l'avis donné.
Les informations qui se trouvent au verso font partie intégrante de cet avis.

Avis à :

(Nom du locataire)

Avis du propriétaire

Au renouvellement de votre bail, j'entends modifier la ou les conditions suivantes :

Montant du loyer (cocher la case appropriée)

☐ Votre loyer actuel de _____ \$ sera augmenté à _____ \$. (Indiquer le nouveau loyer)
OU
☐ Votre loyer actuel de _____ \$ sera augmenté de _____ \$. (Indiquer le montant de l'augmentation)
OU
☐ Votre loyer actuel de _____ \$ sera augmenté de _____ %. (Indiquer le pourcentage d'augmentation)
OU
☐ Votre loyer du bail qui se termine le _____ Année _____ Mois _____ Jour faisant actuellement l'objet d'une demande de fixation ou de révision, sera augmenté de _____ % du loyer qui sera déterminé par le Tribunal.

Durée du bail

Votre bail sera renouvelé du _____ Année _____ Mois _____ Jour au _____ Année _____ Mois _____ Jour

Autre(s) modification(s) (indiquer les changements proposés, p. ex. : garage, chauffage)

Avis au locataire : SI VOUS REFUSEZ la ou les modifications ou SI VOUS DÉMÉNAGEZ à la fin du bail, VOUS DEVEZ RÉPONDRE à cet avis dans le MOIS de sa réception, sinon le bail sera renouvelé aux nouvelles conditions.
Un modèle de réponse proposé par le Tribunal administratif du logement peut être obtenu sur le site Web du Tribunal (www.tal.gouv.qc.ca), dans ses bureaux ou par la poste.

(Nom du locateur ou du mandataire) _____ (Adresse) _____
(N° de téléphone) _____ (Signature du locateur ou du mandataire) _____ Année _____ Mois _____ Jour

Réponse du locataire à l'avis d'augmentation de loyer et de modification d'une autre condition du bail

Cet avis est donné suivant l'article 1945 du Code civil du Québec. Il doit être transmis au(x) locateur(s) concerné(s).
Le locataire devrait conserver une copie et une preuve de réception de l'avis donné.

Avis à :

(Nom du locateur)

Réponse du locataire

En réponse à votre avis d'augmentation de loyer et de modification d'une autre condition
du bail, je vous informe que (choisir une des trois réponses parmi les suivantes) :

- ☐ J'accepte le renouvellement du bail avec ses modifications.
☐ Je refuse les modifications proposées et je renouvelle mon bail.
☐ Je ne renouvelle pas mon bail et je quitterai le logement à la fin du bail.

Le locataire qui refuse les modifications ou qui a l'intention de quitter le logement à la fin du bail doit en aviser le locateur dans
le mois de la réception de l'avis de modification du bail. S'il omet de le faire, il est réputé avoir accepté la reconduction du bail
aux conditions proposées par le locateur.

Le refus des modifications proposées oblige le locataire à quitter le logement à la fin du bail dans les cas suivants (art. 1945 et
1955 C.c.Q.) :

- la section du bail relative aux restrictions au droit à la fixation du loyer et à la modification du bail indique que le logement
est situé dans une coopérative d'habitation dont le locataire est membre;
- la section du bail relative aux restrictions au droit à la fixation du loyer et à la modification du bail indique que le logement
est situé dans un immeuble construit ou dont l'affectation a été changée depuis cinq ans ou moins.

Dans ce dernier cas, si le bail a été conclu après le 20 février 2024 et que l'immeuble était prêt à l'usage auquel il est destiné
après cette date, le locateur doit également, pour invoquer la restriction au droit à la fixation du loyer à l'encontre du locataire,
indiquer au bail le loyer maximal qu'il pourra imposer dans les 5 années qui suivent la date à laquelle l'immeuble était prêt à
l'habitation.

Année Mois Jour

(Nom du locataire en lettres moulées)

(Signature du locataire)

Année Mois Jour

(Nom du locataire en lettres moulées)

(Signature du locataire)

Accusé de réception, si l'avis est remis au(x) locateur(s) en mains propres

J'accuse réception de cet avis, le :

Année Mois Jour

(Nom du locateur en lettres moulées)

(Signature du locateur)

Année Mois Jour

(Nom du locateur en lettres moulées)

(Signature du locateur)

Tribunal administratif du logement

(Voir verso)

TAL-810-E (2024-12) / DAJ



Si tu refuses l'augmentation,
tu as un mois pour en informer
le propriétaire.

QUE FAIRE EN CAS DE CONFLIT?

Parler d'abord avec le propriétaire, calmement.

Si le problème continue, demander de l'aide à
l'Association des locataires Centre-du-Québec.

RENOUVELLEMENT DU BAIL



Le locataire a droit au renouvellement du bail tant qu'il le désire, s'il respecte les conditions du bail.

ASSURANCE HABITATION



L'assurance habitation n'est pas obligatoire par la loi, mais beaucoup de propriétaires la demandent. Elle protège tes biens (meubles, vêtements, etc.) en cas de feu, dégât d'eau ou vol.



Et si je veux partir en cours de bail?

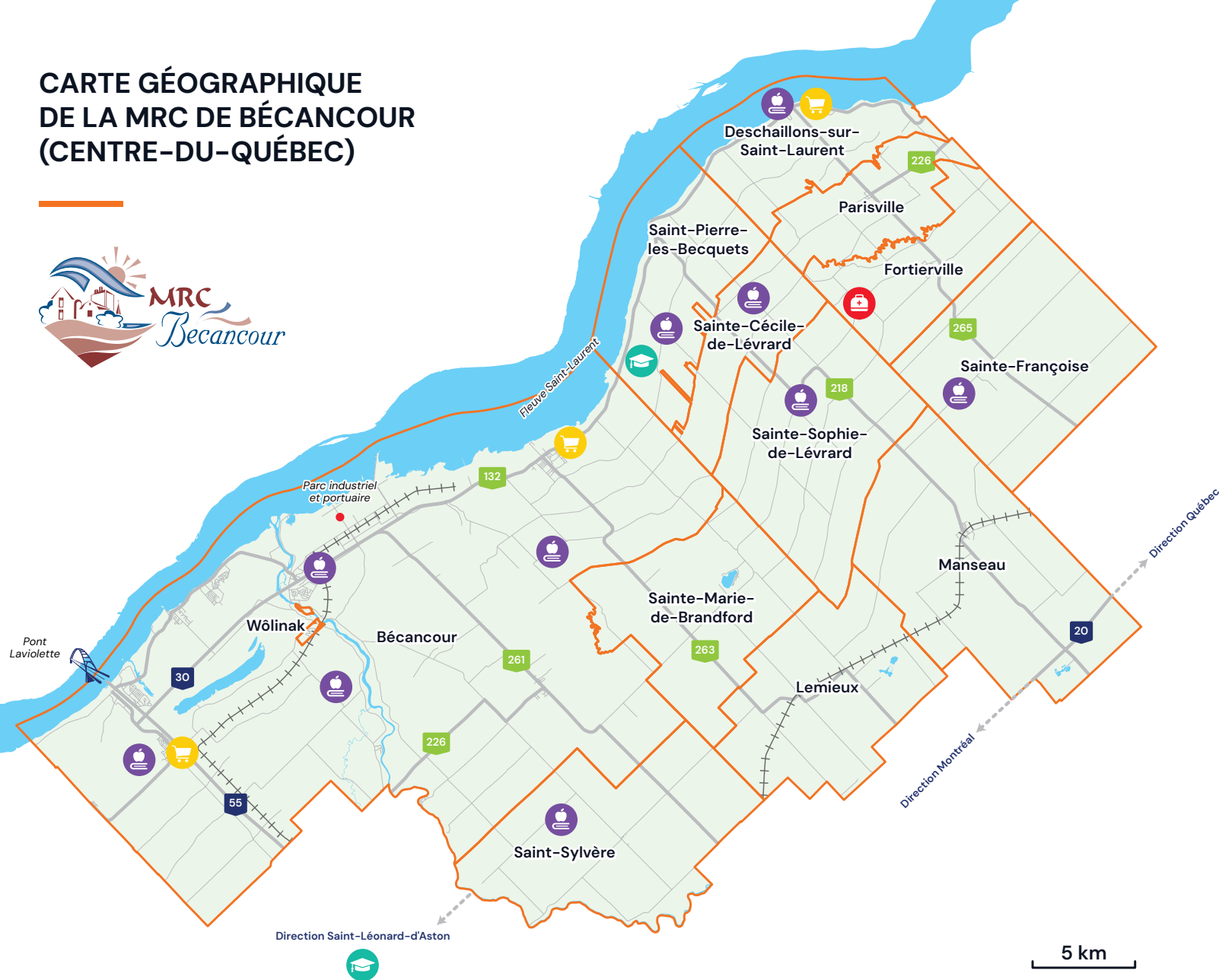
Si tu veux quitter ton logement avant la fin du bail, communique avec l'Association des locataires Centre-du-Québec.



4

DÉCOUVRIR LA MRC DE BÉCANCOUR

CARTE GÉOGRAPHIQUE DE LA MRC DE BÉCANCOUR (CENTRE-DU-QUÉBEC)



Autoroutes

Routes principales

École primaire

École secondaire

Chemins de fer

Routes secondaires

CLSC

Épicerie

Découvrir la MRC de Bécancour

*La MRC de Bécancour regroupe
plusieurs municipalités situées au cœur
du Centre-du-Québec.*

*C'est un territoire paisible et
accueillant, où il fait bon vivre, travailler
et s'impliquer.*



Utilise la carte de la MRC afin
d'évaluer facilement la distance
entre les logements et ton lieu de
travail, par exemple.



5

RESSOURCES UTILES

Ressources utiles

1. Google Maps :

trouve des services près de chez toi

Google Maps est un outil gratuit qui t'aide à voir une adresse sur une carte et à trouver ce qui est autour : commerces, écoles, cliniques, épiceries, transport collectif, etc.

Tu peux aussi voir le chemin pour y aller (à pied, en autobus, en voiture) et le temps de trajet.

2. Organismes du territoire



Projet d'Accueil et
d'Intégration Solidaire

Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire (PAIS)

1596, route Marie-Victorin, bureau 100
Deschaillons-sur-Saint-Laurent QC G0S 1G0

Téléphone : 819 294-6020, poste 204

Site web : www.pais.ca



Association des locataires Centre-du-Québec

229-59, rue Monfette (Place Rita-Saint-Pierre)
Victoriaville QC G6P 1J8

Téléphone : 819 758-3673

Sans frais : 1 855 758-2523

Courriel : info@assolocataires.org

Site web : www.assolocataires.org

¹ www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/votre-situation/faible-revenu/programme-allocation-logement/

N'hésite pas à communiquer avec le bureau municipal de la municipalité où tu veux louer un logement pour connaître les services et ressources offerts.

3. Répertoire des municipalités

Deschaillons-sur-Saint-Laurent

819 292-2085, www.deschaillons.ca

Fortierville

819 287-5922, www.fortierville.com

Lemieux

819 283-2506, www.municipalitelemieux.ca

Manseau

819 356-2450, www.manseau.ca

Parisville

819 292-2222, www.municipalite.parisville.qc.ca

Sainte-Cécile-de-Lévrard

819 263-2104, www.stececiledelevrard.com

Sainte-Françoise

819 287-5755, www.ste-francoise.com

Sainte-Marie-de-Blandford

819 519-2127, www.saintemariiedeblanford.org

Sainte-Sophie-de-Lévrard

819 288-5804, www.munstesophie.org

Saint-Pierre-les-Becquets

819 263-2622, www.st-pierre-les-becquets.qc.ca

Saint-Sylvère

819 285-2075, www.saint-sylvere.ca

Ville de Bécancour

819 294-6500, www.becancour.net

Pour avoir plus de détails sur les municipalités de la MRC de Bécancour, rendez-vous à :

www.mrcbecancour.qc.ca/municipalites

4. Centre de services scolaire (CSS)

CSS de la Rivéraine

819 293-5821, www.cssdlr.gouv.qc.ca

5. Finances

Le CIBES peut t'accompagner pour des questions en lien avec ton budget. N'hésite pas à les contacter.



Centre d'intervention budgétaire et sociale de la Mauricie (CIBES)

14875, boulevard Bécancour

Bécancour QC G9A 2L7

Téléphone : 819 378-7888

Courriel : info@cibes-mauricie.ca

Site web : www.cibes-mauricie.ca

Le **programme Allocation-logement** s'adresse à des personnes et à des familles à faible revenu qui utilisent une part trop importante de leur budget pour se loger.¹

Pour valider si vous êtes admissible, appelez le PAIS au 819 294-6020 ou visitez le site de Revenu Québec : www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/votre-situation/faible-revenu/programme-allocation-logement/

Mes notes

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There is a small dark rectangular mark at the top left corner, possibly from a staple or clip. The paper appears to be part of a notebook or binder.

Adresse du logement :

Propriétaire : _____

Numéro de téléphone : _____

☑ Points positifs :

⊗ Points négatifs :



Adresse du logement :

Propriétaire : _____

Numéro de téléphone : _____

☑ Points positifs :

⊗ Points négatifs :



Adresse du logement :

Propriétaire : _____

Numéro de téléphone : _____

☑ Points positifs :

⊗ Points négatifs :



Adresse du logement :

Propriétaire : _____

Numéro de téléphone : _____

☑ Points positifs :

⊗ Points négatifs :



Adresse du logement :

Propriétaire : _____

Numéro de téléphone : _____

☑ Points positifs :

⊗ Points négatifs :



Adresse du logement :

Propriétaire : _____

Numéro de téléphone : _____

☑ Points positifs :

⊗ Points négatifs :



Adresse du logement :

Propriétaire : _____

Numéro de téléphone : _____

☑ Points positifs :

☒ Points négatifs :



Adresse du logement :

Propriétaire : _____

Numéro de téléphone : _____

☑ Points positifs :

☒ Points négatifs :



Adresse du logement :

Propriétaire : _____

Numéro de téléphone : _____

☑ Points positifs :

⊗ Points négatifs :



Adresse du logement :

Propriétaire : _____

Numéro de téléphone : _____

☑ Points positifs :

⊗ Points négatifs :





Projet d'Accueil et
d'Intégration Solidaire

Avec le soutien financier de la Fédération québécoise des
municipalités dans le cadre du programme *Accueillir en français*.